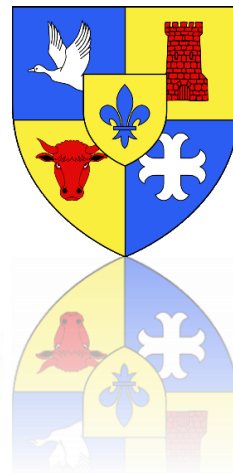


LARODDE



BULLETIN MUNICIPAL ANNEE 2021



Le mot du Maire

Chers Roudous,

Cette fin d'année bien particulière ressemble beaucoup à celle de 2020. Il est vrai que la crise sanitaire dure et nous met à nouveau toutes et tous à rude épreuve. Elle frappe l'ensemble de notre pays et se conjugue désormais avec une crise sociale et économique. La pandémie de Covid bouleverse nos vies depuis 2 ans, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Cette nouvelle année a marqué l'aboutissement de certains projets structurants pour notre village. Je pense essentiellement aux travaux d'assainissement dans le Bourg et à la viabilisation du lotissement les Chambas.

Je voudrais faire un point sur les chalets à Port Dieu qui ont pris du retard principalement à cause du Covid mais aussi car les entreprises ont de plus en plus de mal à trouver les matériaux. Les 4 chalets ont été montés sur leur structure et les isolations et finitions intérieures sont en cours. Nous espérons une fin des travaux pour le printemps 2022.

Cette année encore, nous n'aurons pas le plaisir de nous retrouver pour un moment de convivialité lors des vœux de la municipalité comme nous n'avons pu faire le traditionnel repas des aînés ; nous avons essayé de compenser en distribuant un colis gourmand à tous les participants.

Je tiens à remercier le conseil municipal, les agents communaux et les associations de notre commune pour leur implication au quotidien.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2022.

Prenez soin de vous et de ceux que vous aimez.

Georges

La construction des chalets a pu voir le jour. Après avoir mis en place les piliers (ossature) pour l'ensemble, les 4 chalets ont été réalisés sur place par l'entreprise GOUNY et mis sur leurs ossatures à l'aide d'une grue. Tous les extérieurs (huisseries, finition bois) sont terminés et les différents intervenants peuvent travailler aux finitions intérieures (électricité, plomberie, isolation).

Un problème est survenu concernant la couverture des chalets : sans avoir eu l'avis préalable de la mairie, le bureau d'études a demandé à l'entreprise de poser des panneaux en tôle ondulée galvanisée, ce qui ne correspond pas au permis de construire ni aux préconisations de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). La toiture existante va donc être remplacée par des panneaux laqués « corten » comme prévu initialement.

Les 4 chalets sont construits, en extérieur comme en intérieur, avec des bois issus du Massif Central : les poteaux de soutien extérieurs ainsi que le bardage sont en douglas, les ossatures

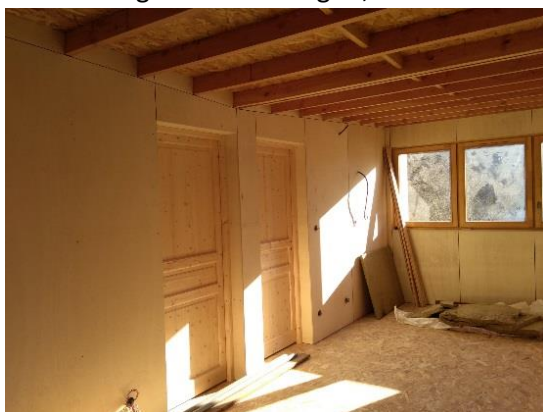
intérieures sont en mélèze et les doublages sont réalisés en peuplier.

Les bois utilisés ont été achetés et sciés par l'entreprise GOUNY sur leur site à Ussel

(19). Les chalets seront équipés en literie, mobilier, électro-ménager... A l'heure actuelle, les différents corps de métier sont à l'ouvrage.

Les travaux relatifs aux chalets devraient être terminés au printemps 2022.

Quant aux travaux d'aménagement du parking, du garage et des WC publics, il se feront en même temps mais avec une prise en charge par la Communauté de Communes.



Il a été constaté la nécessité de refaire une partie de la toiture de l'église qui est totalement dégradée - côté terrain de pétanque. La commune doit également faire des travaux d'étanchéité du bac du village afin de le remettre en service.

Les travaux au niveau de la toiture de l'église seront réalisés par l'association *Coup de Main de Sarroux* (4 480€ HT) et les travaux d'étanchéité sur le bac du village par l'entreprise *Jouve de Bort les Orgues* (1 830€ HT). Les travaux devraient débuter en début d'année.

Montant total des travaux : 6 310€

Financement :

Conseil Départemental (Plan de relance FIC 80%) : 5 048.00€

Commune : 1 262.00€



Garage communal

Afin d'aménager un espace pour les services techniques, la municipalité a validé les devis aux entreprises chargées des travaux de mise aux normes électriques, d'isolation et de plomberie pour un montant total de 16 585€ HT. Les travaux seront réalisés dans le 1^{er} trimestre 2022.

Un soutien financier est attendu de la Région, de l'Etat (au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et du Département (au titre du Fond d'Intervention Communal).

L'ADRESSAGE

Lancé en 2020, l'adressage se termine... Il s'agit d'une opération qui implique un énorme travail de préparation : recensement, identification et délimitation des routes et des chemins. La commission composée de Bernard GUITTARD, Michel TRIGNOL, Eveline SANZ et Didier THOMAS a beaucoup travaillé sur le sujet. Ils ont alterné études de cartes, plans... et déplacements sur le terrain. De nombreux échanges et modifications ont dû être effectués entre la commune et la Poste pour rendre l'adressage le plus juste possible.

Les numéros attribués représentent la distance en mètres entre le début de la voie et le point adresse. Cette numérotation permet d'insérer de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante et sans risque de créer des numéros bis.

Les élus ont retenu la société Signaux Girod pour l'achat de la signalétique nécessaire pour un montant de 5 396€ HT (panneaux de voie et numéros de maison).

Un dossier de subvention est déposé au titre de la DETR 2022 pour un montant de 1 618€.

Au cours du 1^{er} trimestre 2022, les élus vous apporteront les numéros à fixer sur votre maison et vous communiqueront votre adresse exacte.

Pour votre information, Bernard GUITTARD a établi le récapitulatif de tous les villages avec les noms des rues et les numéros des maisons (document joint au présent bulletin).

Réalisations 2021

Assainissement collectif du Bourg

La commune de Larodde a engagé la **réhabilitation d'une partie de son réseau d'assainissement** de façon à diminuer les apports d'eaux claires parasites et d'exfiltration des eaux usées. Le remplacement et le renforcement des conduites a donc été effectué.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TP LYAUDET et la maîtrise d'œuvre a été assurée par la filiale SAFEGE.

<u>Montant des dépenses HT :</u>	<u>199 278.85€</u>
LYAUDET :	180 920.01€
SAFEGE :	14 215.02€
Frais de publication :	755.12€
Inspection TV :	3 388.70€

Financement :

Département du PDD :	69 474.60€
Agence de l'eau Adour Garonne :	88 588.73€
Autofinancement (emprunt) :	41 215.52€

La commune a souscrit un emprunt à court terme de 2 ans d'un montant de 100 000€ en attendant le versement des subventions et du Fond de compensation de la TVA.



Concernant la **station d'épuration**, cette dernière est obsolète et surdimensionnée : 500 EH (équivalent habitants) pour 195 estimés.

Le planning prévisionnel pour procéder à son remplacement est le suivant :

- Dépôt d'un dossier de demande de subvention : Octobre 2022
- Consultation des entreprises : 2023
- Travaux : fin 2023-début 2024

Réalisations 2021

Lotissement les Chambas

La 2^{ème} tranche du lotissement les Chambas a vu le jour en septembre suite aux travaux d'aménagement réalisés par TP Lyaudet et l'entreprise Lemonnier.



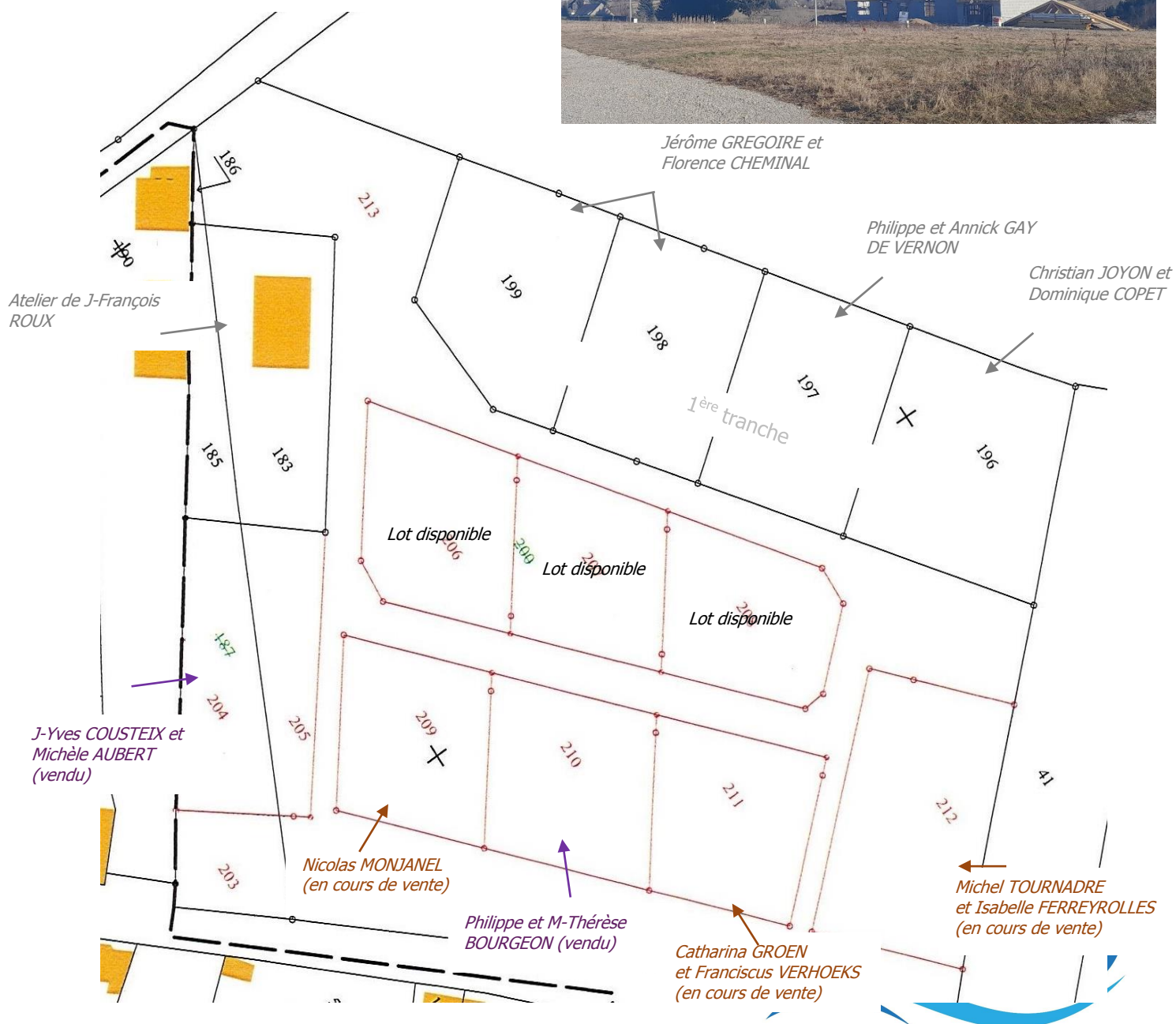
Sur les 8 lots (en rouge sur le plan), il reste 3 emplacements disponibles à la vente.



1^{ère} tranche du lotissement (construit)



2^{ème} tranche du lotissement
Maison en construction (M. et Mme BOURGEON)



Réalisations 2021



Achat d'un camion

Achat d'un nouveau camion de marque MITSUBISHI en remplacement de l'IVECO qui avait des réparations trop onéreuses à effectuer.

Coût d'achat : 12 500€ HT

Reprise de l'Iveco : 3 200€ HT



Inauguration de la salle Jean PAPON

La municipalité a décidé de donner le nom de *Jean PAPON* à la salle des fêtes de la commune de LARODDE.

Par ce choix, le Conseil Municipal a voulu rendre hommage à cet homme qui est décédé il y a tout juste 50 ans et qui a énormément œuvré pour notre village. Jean PAPON fut maire de 1935 à 1971 et Conseiller Général de 1939 à 1943. Les Roudous se sont retrouvés le samedi 20 novembre 2021 pour l'inauguration avec la mise en place d'une plaque sur le pignon de la salle des fêtes.

A cette occasion, une exposition sur la vie de Jean PAPON a été réalisée par l'association *Larodde Mémoire et Patrimoine*.



Abandon du projet éolien à Fourroux

La société ENGIE GREEN est venue présenter le projet aux conseillers municipaux nouvellement élus lors de la réunion du 12.03.2021. Avant de prendre une décision, le conseil municipal a souhaité recueillir l'avis de la population par le biais d'une réunion publique qui s'est tenue le 7 juillet 2021 à la salle des fêtes. Compte tenu que cette réunion a rassemblé une grande majorité de personnes opposées au projet et qu'une pétition a été adressée par l'association *Fourroux-Environnement*, le conseil municipal a voté contre l'implantation d'éoliennes sur la commune de Larodde.



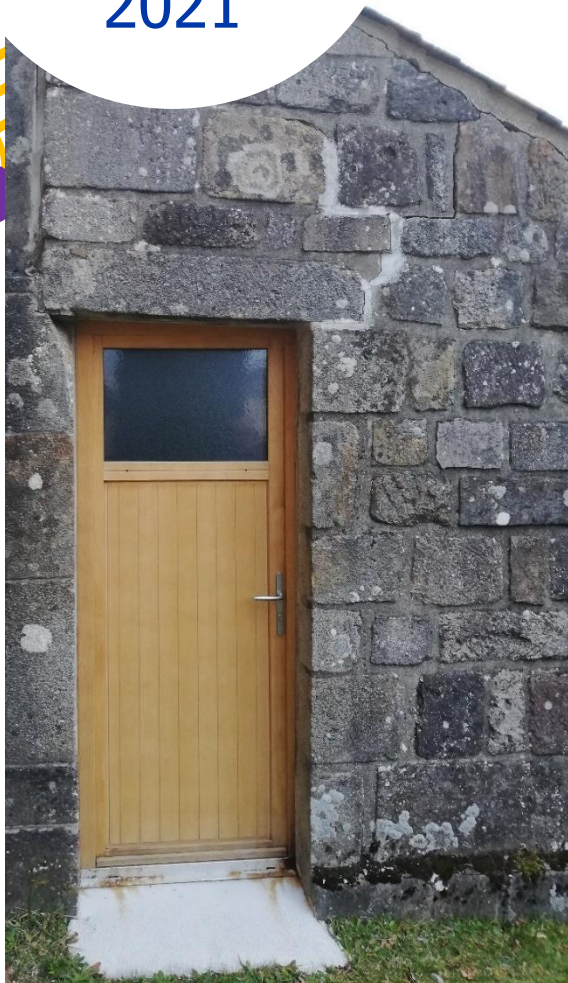
Vaccination des personnes vulnérables

Dès le mois de janvier, la municipalité s'est mobilisée pour la vaccination de ses aînés.

Suite aux prises de rdv par le secrétariat de mairie, les élus ont conduit les personnes âgées qui en ont exprimé le besoin, vers les centres de vaccination les plus proches.



Autres Réalisations 2021



* Plantation de 8000 m² en douglas sur une parcelle communale à Chaux pour satisfaire à l'obligation de compensation au défrichement lié au projet de gîtes de pêche à Port-Dieu. Travaux effectués par les *pépinières forestières Gillet de Meymac*.

* Achat de chaînes à neige pour 1 888€ HT / Subvention Département : 800€

* Achat d'un nettoyeur haute pression eau chaude avec la commune de Singles pour 1 225€ HT (participation de la commune de Larodde à hauteur de 612€)

* Achat d'un récupérateur d'eau pour un montant de 1 390€ HT

* Investissements au niveau de l'école (voir page suivante)

* Mise en place du prélèvement par Internet pour les usagers (cantine, garderie, assainissement collectif).

* Remplacement de la porte de la sacristie de l'église suite à des dégradations et pose d'une porte extérieure en chêne et mélèze.

Travaux effectués par Dominique JUNG (PJDC de Pérignat).

Coût d'achat : 1 600€ HT

Remboursement assurance : 1 471€.

Principaux travaux effectués en régie par les services techniques

- **Nettoyage des chemins** communaux suite aux dégâts causés par la neige
- **Stade** : **construction d'un muret** en béton à l'entrée pour tenir le grillage et ainsi éviter l'accès aux animaux qui détériorent le terrain
- **Aménagement et débroussaillage** des chemins de randonnée avec l'aide de Michel TOURNADRE
- Fourroux : **remplacement d'une traversée de route** à l'entrée du village suite à une fuite d'eau
- Terrif : **traversée de route** refaite suite à l'écrasement de la buse
- **Débouchage des égouts sur le parvis de l'église**, réparation des buses cassées et pose d'un regard, dépose et repose du dallage
- **Pose de faïence** dans les sanitaires de l'école
- Le Pissot : **traversée de route + pose d'un caniveau** pour récupérer les eaux pluviales
- **Enlèvement de la toiture** du garage à Port-Dieu
- **Peinture** du préau et du portail de la cour de l'école
- **Abattage d'arbres** au site Les Plattas pour améliorer la vue des gîtes
- **Fleurissement** avec la participation de M-F MONJANEL
- **Remplacement du grillage** de la cour de l'école



Notre école



Une mobilisation des élus du RPI a eu lieu le 3 février devant la Sous-Préfecture d'Issoire contre la carte scolaire qui conduisait à une fermeture de classe sur le RPI Bagnols-Larodde. A l'issue de la manifestation, le Sous-Préfet a accepté de recevoir les maires concernés soutenus par Jean-Marc BOYER, Sénateur et Lionel GAY, Conseiller Départemental.

La fermeture de classe sur le RPI a finalement été annulée cette année et fort heureusement car l'école de Larodde compte, pour la rentrée 2021-2022 un effectif de 18 enfants (+7 par rapport à N-1).

A noter que si tous les enfants de la commune étaient scolarisés sur le RPI Bagnols-Larodde, cela serait plus que bénéfique pour notre école et permettrait d'éviter des risques de fermeture.



Depuis la rentrée scolaire, l'école de Larodde est désormais équipée d'un écran numérique interactif (ENI 65"). En effet, la municipalité a décidé d'acheter un écran numérique pour un montant de 3 500€ TTC avec une subvention de l'Etat à hauteur de 70%.

Cette acquisition a été possible dans le cadre du Plan de relance « Transformation numérique de l'enseignement » qui a pour objet de soutenir l'effort de toutes les communes souhaitant améliorer

l'équipement numérique de leurs écoles.

La crise sanitaire a mis en évidence le caractère indispensable du numérique au service de l'enseignement.

L'opération proposée dans le cadre du Plan de relance avait pour objectif d'équiper massivement et rapidement les écoles d'un socle numérique de base et des services et ressources numériques associées.

La municipalité a aussi renouvelé le mobilier de l'école (tables/chaises/casiers) pour un montant de 2 268€ TTC.



Notre école

Rentrée scolaire 2021-2022



Cantine à la salle des fêtes

Depuis la rentrée de septembre, la cantine a lieu à la salle des fêtes, ce qui permet aux enfants de respecter au mieux les gestes barrières. Les repas préparés et livrés par la société SOLANID de Riom-es-Montagne sont réchauffés et servis par Marielle COUSTEIX, agent communal.

La commune a fait l'acquisition d'un chariot 3 plateaux pour faciliter le travail de Marielle qui dispose de peu de temps pour assurer la mise en place/le réchauffage/le service/le débarrassage etc...

Garderie

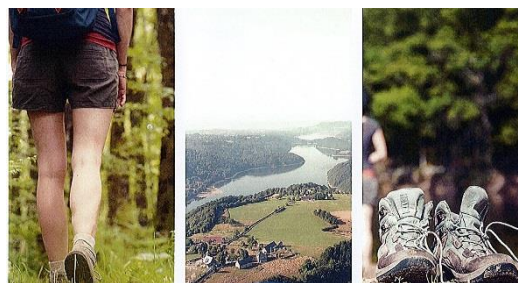


La salle de réunion de l'ancienne mairie est désormais affectée à la garderie de l'école mise en place depuis la rentrée de septembre. Ce service est ouvert à tous les enfants scolarisés sur le RPI ; la garderie est donc aussi utilisée par des enfants de Larodde scolarisés à l'école de Bagnols.

Le nouveau fonctionnement de la cantine et la mise en place d'une garderie ont occasionné l'augmentation du temps de travail de Marielle COUSTEIX de 6h30 à 16h par semaine.

Nous en profitons pour remercier celles et ceux qui ont donné des jeux au profit de la garderie.

Du côté des randonnées



L'itinérêve, 200 km de sentier de randonnée

De Singles à Argentat (balisage dans les 2 sens), en passant par Larodde et Labessette, un itinéraire de 200 km a été constitué par l'association « [La Dordogne de Villages en Barrages](#) ».

Jean-Marc CHIRIER, Président de l'association et Michel TOURNADRE ont activement travaillé sur le tracé de cette randonnée pédestre « [l'itinérêve](#) » qui traversera notre commune à l'horizon 2022. Une convention sera prochainement signée entre l'association et les communes concernées.



Sentier de randonnée « Chez Bort » modifié

Le chemin de randonnée « Chez Bort » a été dévié au niveau de la propriété de Christian CROUTHERS (anciennement chez M. BONIN) pour éviter le passage dans sa propriété privé d'autant que le tracé de la balade « La Dordogne de Villages en barrages » doit emprunter ce même sentier. Les travaux de déviation ont été effectués par le propriétaire et Michel TOURNADRE. Le balisage ainsi que les cartes de randonnée vont prochainement être mises à jour.

Nouvelle passerelle sur le ruisseau des Combes de mort



Une randonnée pour les 70 ans du barrage

Une quarantaine de randonneurs sont venus à l'occasion des 70 ans du barrage de Bort-les-Orgues. L'occasion de découvrir la commune de Larodde par le biais d'une randonnée pédestre des plus sportives organisée par l'association « La Dordogne de villages en barrages », EDF et la commune. Un tirage au sort a aussi permis à chaque randonneur de repartir avec un souvenir de cette journée (livres, ballons, carnets, sérigraphies...). La matinée s'est terminée avec un repas à l'auberge.



Balade du journal La Montagne

500 marcheurs étaient présents à Larodde dimanche 29 août 2021. Dans une année contrastée par les contraintes sanitaires et l'obligation du port du masque en extérieur, le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Les promeneurs étaient ravis des circuits proposés et des magnifiques points de vue des parcours.

Un grand MERCI à tous les bénévoles.



FETE PATRONALE 2021



Structures gonflables, concours de pétanque, repas, feu d'artifice, vide-grenier, marché, jeu de piste... et merci au groupe de musique celtique Oubéret qui nous a permis de finir le week-end en beauté !



Cérémonie du 19 mars



Cérémonie du 11 novembre



Aquaterra – 10/07



Fresques murales réalisées par les enfants



Exposition chasse – jeu « je reconnais les arbres »



Marché de Noël - balade en poney



Inauguration de la salle Jean Papon



Concours de pétanque - fête patronale



Société de chasse

La société de chasse tient à remercier toutes les personnes qui nous ont fait le plaisir de venir admirer notre exposition photo et taxidermie « la faune et la flore de notre région ». Nos remerciements vont tout particulièrement à Marie-Pierre VEDRINE de Messeix et Jean-Pierre TINET de Bourg-Lastic pour leurs magnifiques photos, à Geoffrey MEALLET, ancien Roudou taxidermiste à Chidrac ainsi que la société de chasse de la Bourboule pour le prêt des trophés. Durant le week-end, jeux et tombola ont été proposés.



Gagnants du jeu « je reconnais les arbres » : 1^{er} prix : Loïc BRUGEAIL (Beaulieu) – 2^e prix : Michel TRIGNOL.

Gagnants de la tombola : 1^{er} prix (1 ventilateur) : Milan SERRE LEVET – 2^e prix (1 jambon) : Mia MIODET - 3^e prix (1 grille-pain) : Annie ROUX – 3^e prix (1 invitation à la chasse) : Ana MEURGÉ.

En 2021, 2 jeunes chasseurs ont réussi l'examen au permis de chasse et sont venus grossir nos rangs : Gauthier MOINS de Trémouille St Loup et Ismael ZIEGLER (nouvelle construction à Chaux). Félicitation à eux deux et bonne saison de chasse.

Cette année encore, au vu des contraintes sanitaires, nous ne pourrions pas nous retrouver pour partager le repas annuel. Si le contexte sanitaire nous le permet, nous organiserons un loto de printemps en collaboration avec nos amis Sandie et Willis de l'auberge.

Bonne et heureuse année 2022 à toutes et tous.

Bernard COUSTEIX

Sancy Artense Pétanque

Après ce début de saison 2021 compliqué où le club se trouvait en sommeil (plus de bureau), un accord a été trouvé avec 2 clubs voisins : le Clos Bouliste de La Tour et la pétanque bagnolaise (seul club qui fonctionnait).

Un nouveau bureau s'est créé (*Président : Philippe POURRAT – Vice-présidents : Alain PAPON et Thibault JUILLARD ; Secrétaire : Alexandre MAMPON ; Trésorier : Hervé BRUGIERE ; Membres : Michel COSTE et Joël VERDIER*) et la mutualisation des efforts devrait permettre un bon fonctionnement.

De ce fait, nous envisageons pour la saison sportive à venir :

- 2 équipes inscrites en CDC
- 1 équipe vétérane en CDC
- 1 équipe en CDC jeu provençal
- 2 grands prix (les 10 et 24 août)
- la participation aux divers championnats départementaux
- concours intersociétaires...

Photo des Bagnolais en 1/32 de finale des Championnats de France contre les champions en titre.



Philippe POURRAT



Loisirs et Partage

Puisque la pandémie n'est pas terminée, nous avons plus ou moins suivi le déroulement de nos activités comme l'année dernière. L'évolution de la crise n'arrange rien quant à la confiance des gens pour se retrouver. Le bureau cherche à proposer des activités qui profiteront aux adhérents de notre association.

Nous avons pu, dès la sortie du 3^{ème} confinement, honorer la Journée du tricot qui a réuni plusieurs personnes.

L'expo-vente des mois de juillet et août a été bien visitée cette année ! Nous remercions tous ceux qui ont fabriqué des objets pour la vente ainsi que les adhérents qui ont assuré les permanences.

Avec l'annonce du Pass sanitaire, la vaccination a été un passage obligatoire pour pouvoir manger au restaurant. Aussi, la participation à ces sorties était en baisse.

En octobre, nous avons pu organiser un repas à la salle des Fêtes de Larodde, ce qui a été très profitable à nos aînés par la proximité. Les retours étaient très positifs d'autant que la convivialité et la joie de se retrouver étaient palpables. La 2^{ème} sortie a eu lieu au Château de La Borde à Ussel. Les personnes qui y ont participé ont toutes été très satisfaites des prestations proposées et de la qualité du repas. La samedi 11 décembre a été marqué par le Marché de Noël de Larodde. Notre Association s'est appliquée à préparer un beau stand d'objets faits-main. La fabrication de crêpes a été d'un grand atout pour les gourmands et les frileux !

Plusieurs adhérents ont aussi pris à cœur de téléphoner aux personnes seules et isolées de notre village.

L'Association remercie la Commune pour sa participation financière très appréciée.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2022 !!

Elisabeth KNICKERBOCKER



Sancy Artense Foot

Le Club rattraque la saison 2021-2022 avec 2 équipes malgré les conditions difficiles liées au COVID19.

Sancy Artense Foot vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Geoffrey Boyer



Vie locale



Larodde, Mémoire et Patrimoine

En début de l'année dernière, nous formions des vœux pour que cette maudite pandémie nous laisse enfin tranquilles. Et voici que nous en sommes quasiment au même point. Cependant les médias semblent annoncer le bout du tunnel. Nous espérons de tout cœur que 2022 verra la fin de cette situation si angoissante et nous vous souhaitons le meilleur pour l'année nouvelle.

En dépit de la météo fort pluvieuse et du climat pesant que nous avons connus, nous avons continué nos travaux. En 2021 nous avons restauré 19 croix. Vous pouvez les voir au cours de vos déplacements ou promenades : au



Vignaud, à Oustouilloux, aux Landais, à Pérignat, à la roche Mandrin, aux Chambas, à Gorgontua, aux Espinassoux, à Chaux, à Pruns, au coudert de Vernines, à Terrif, à Ousclaux.

Au bout de 3 ans, il n'en reste que 4 ! Ce sera donc terminé bientôt. Le livre qui raconte leur histoire sera édité en juin, il propose aussi des circuits pour les découvrir. Fin août nous vous proposerons une balade gourmande pour en découvrir quelques-unes (nous vous donnerons des informations en temps utile).

Nos prochains travaux porteront sur l'école et nous viendrons à votre rencontre pour recueillir vos témoignages. Les années passées sur les bancs laissent à tous des souvenirs, bons ou mauvais, mais impérissables !

Nous avons aussi en tête bien d'autres projets qui ne demandent qu'à se concrétiser. Nous vous tiendrons au courant. Bonne et douce année à tous.

Marie-France Bézy

Société de pêche

Nous avons lâché des truitelles au mois d'avril et des truites pour l'ouverture.

Nous avons organisé un concours de belote le 13 novembre à la salle des fêtes de Larodde.

Les cartes pour 2022 sont à prendre sur internet depuis le 1er janvier 2022 (APPMA LA TOUR D'AUVERGNE). Un lâcher de brochets, sandres et perches sur le barrage de Bort est prévu courant Janvier.

La Société de pêche vous présente ses meilleurs vœux.

Yannick COSTE

Club de tir sportif

Le club de tir sportif de Larodde vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

La vie du club reprend son cours avec, comme l'an passé, une trentaine de licenciés.

Bruno Lemonnier



Rénov'actions 63 : un service pour vous simplifier la vie !

Vous souhaitez isoler votre logement, améliorer sa ventilation, changer de système de chauffage pour faire des économies d'énergie ? N'hésitez pas à contacter votre conseiller Rénov'actions63 !

Depuis début 2021, 3 000 personnes ont déjà bénéficié de conseils d'experts !

A l'heure où le coût des énergies flambe, il offre aux particuliers l'opportunité de rénover leur logement pour améliorer leur confort tout en réduisant leurs factures.

Rénov'actions63 est le service public de rénovation de l'habitat dans le département du Puy-de-Dôme. Financé par la Région, le Département et les intercommunalités, **il est déployé dans l'ensemble des communes de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense.**

« Un service neutre et gratuit qui s'adresse à tout le monde, quels que soient les revenus ».

Cindy GOURDON, conseiller technique de votre commune, explique « *qu'il suffit d'appeler le service au 04 73 42 30 75 ou la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense au 04 73 65 87 63. Outre les conseils techniques, je pourrai également informer les habitants sur les aides existantes en matière de rénovation* ».



Vers un projet global d'éco-rénovation

Un des enjeux du service public est d'amener les propriétaires vers une rénovation performante de leur logement comprenant, selon les cas, des travaux d'isolation, des changements de fenêtres, de systèmes de ventilation ou de chauffage notamment.

Votre conseiller Rénov'actions63 vous propose également un accompagnement « à la carte », en vous guidant sur les meilleurs choix de travaux à réaliser, et est présent à vos côtés tout au long de votre projet de rénovation globale - **Contact : 04 73 42 30 75 ou 04 73 65 87 63 – du lundi au vendredi**

France services

L'accompagnement des démarches administratives au profit de l'ensemble des usagers : CAF ; CARSAT retraite& DIF; CPAM Amélie, remboursement de santé, attestations ; MSA, ANTS pour pièce identité, Certificat d'immatriculation (CG), Permis ; DGFIP impôts, taxes, amendes ; Ministère Justice Droits du citoyen, mise en relation du Défenseur des droits ; Pôle Emploi et La Poste et bien d'autres services comme prise de rendez-vous téléphonique ou vidéo depuis nos bureaux avec les partenaires, aide soutien et formation basique informatique...

2 antennes près de chez vous et au profit de tous :

*** France Service Rochefort-Montagne**

Maison des Solidarités - 12, route de Bordas - 63210 ROCHEFORT MONTAGNE

Animateur : Sylvie PICARD - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

04.73.65.89.50

*** France Services Champs sur Tarentaine**

10 place de l'Eglise - 15270 CHAMPS SUR TARENTEINE

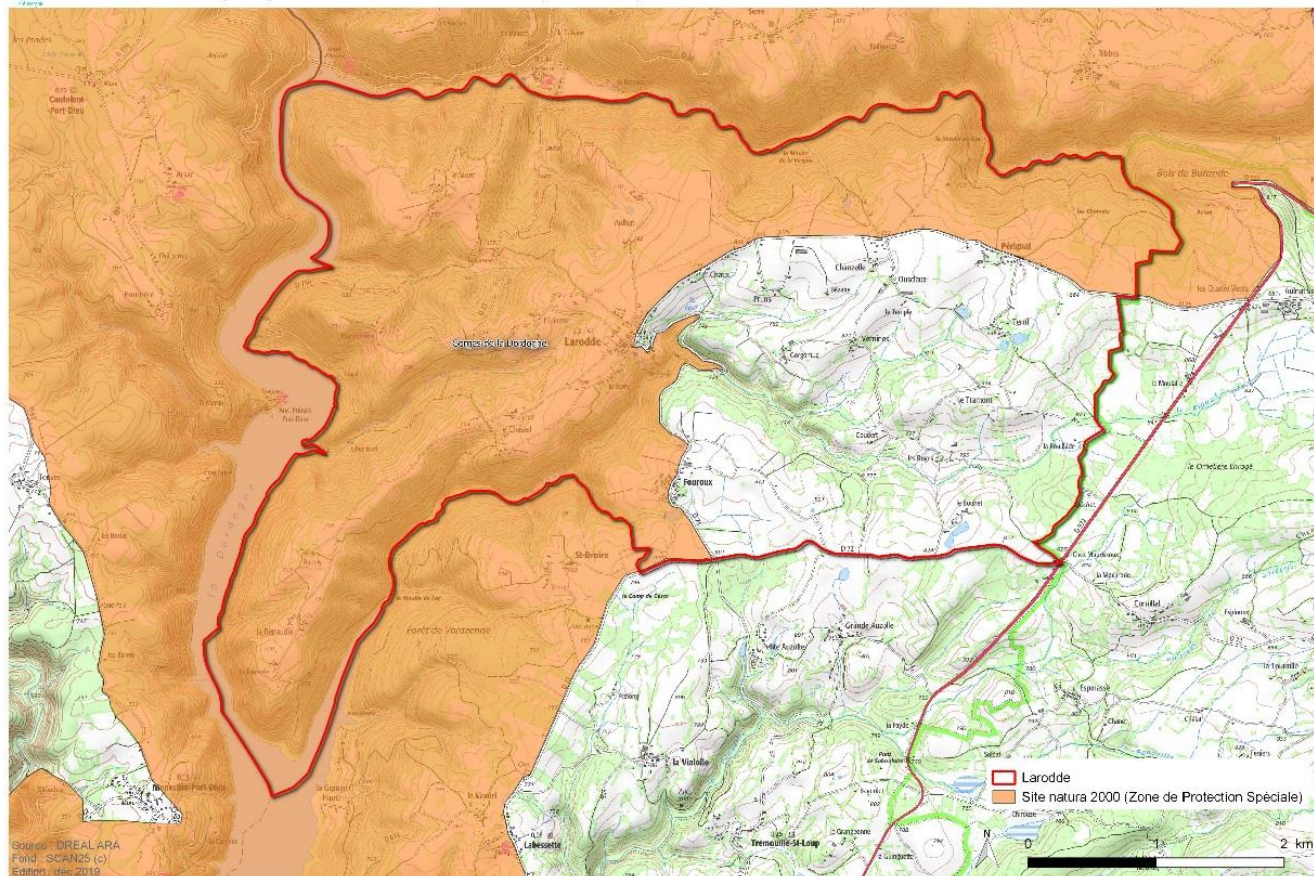
Champs-sur-tarentaine@france-services.gouv.fr

04 71 67 43 02 – Mar : 9h-12h et 13h15-16h30 / mer, jeu, ven : 9h-12h et 13h30-16h45 / sam : 9h-12h



Présentation du site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne
Site Natura 2000 (ZPS) sur la commune de Larodde (hors PNR)



La commune de Larodde est inscrite dans un espace préservé : le site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne. Ce dispositif européen ambitieux vise à préserver des espèces protégées et à conserver des milieux tout en tenant compte des activités humaines et des pratiques qui ont permis de les sauvegarder jusqu'à ce jour.

Les gorges de la Dordogne font partie du réseau européen Natura 2000. Avec ce réseau, l'Union Européenne a souhaité distinguer des sites remarquables par la présence de milieux naturels d'exception et d'espèces emblématiques et/ou menacées. La présence de nombreux oiseaux qui utilisent le site comme halte migratoire, zone d'hivernage ou de reproduction, ont justifié la création de ce site Natura 2000. Parmi ces espèces, on retrouve : le *Milan royal*, le *Grand-duc d'Europe*, l'*Aigle botté* ou encore le *Circaète Jean-le-Blanc*. Ces espèces d'intérêt communautaire sont présentes sur les quelques 46 000 ha de la zone Natura 2000 qui alterne entre massifs forestiers, gorges et rivières où l'on peut observer bien d'autres richesses naturelles. C'est aussi un espace de promenade et de détente où s'expriment divers usages : agricoles, forestiers, touristiques, etc., souvent compatibles avec la préservation de l'environnement. Sur la zone, un certain nombre d'actions en faveur des espaces et des espèces peuvent être menées, comme celles-ci : la création d'îlot de sénescence en forêt, la restauration de mares, la mise en place d'une gestion pastorale pour l'entretien de milieux ouverts ou encore la restauration ou la plantation de haies, etc. Les contrats Natura 2000, moyennant une aide financière, sont là pour permettre aux propriétaires fonciers volontaires de mettre en place ces actions sur leurs parcelles. La charte Natura 2000, propose quant à elle une liste concise des bonnes pratiques à suivre ou à poursuivre afin de préserver les milieux naturels et les espèces. Vous pouvez la retrouver sur le site web dédié à la zone Natura 2000 des Gorges de la Dordogne¹. Voici quelques exemples tirés de la charte sur les bonnes pratiques à suivre : ne pas drainer les zones humides, maintenir les haies, limiter l'usage de produits phytosanitaires, etc. La charte Natura 2000 de la ZPS des Gorges de la Dordogne et les contrats Natura 2000 ouvrent ainsi des possibilités aux propriétaires fonciers, exploitants agricoles ou forestiers ; particuliers ou encore collectivités qui souhaitent s'engager de manière volontaire dans ces actions. Des financements tant européens que nationaux sont mobilisés à cette fin. De manière générale, la LPO AuRA, structure animatrice de ce site Natura 2000, souhaite susciter une prise de conscience de la qualité environnementale des Gorges de la Dordogne.

Vous êtes propriétaire foncier et vous souhaitez agir pour la biodiversité ? Contactez les animateurs du site :

...Côté Corrèze

Anthony Virondeau

Chargé de mission à la LPO Limousin

07.81.59.04.72

...Côté Puy-de-dôme et Cantal

Clémentine Guerber

Chargée de mission à la LPO AuRA - 06.17.12.33.11 -

clementine.guerber@lpo.fr

Infos utiles

- Secrétariat de mairie

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15 (16h15 le vendredi) et le mercredi de 8h30 à 12h30.

☎ : 04.73.22.22.13 / mairie.larodde@gmail.com / www.mairie-larodde.fr

- Agence postale communale

Du lundi au samedi de 9h à 11h30

☎ : 04.73.22.29.71

- Ecole publique

Directeur : Arnaud COUDERT - horaires de l'école : 9h-12h15 / 13h45-16h30

☎ : 04.73.22.25.67

- Bibliothèque - ATTENTION... NOUVEAUX HORAIRES

Lundi de 14h à 16h / mercredi de 10h à 12h

☎ : 04.73.21.67.52

- Déchetterie des 4 Vents

Mardi, jeudi, samedi : 9h-12h et 13h30-17h

☎ : 04.73.22.23.96

- Assistante maternelle :

Marie PAPON - Le Tramont – 63690 LARODDE - 04.73.22.21.60

- Artisans et commerçants

Restaurant : Auberge de Larodde – Sandie et Willis JAGER – 04.73.22.14.49

Plombier-chauffagiste : Jean-François ROUX - 04.73.21.76.14 - 06.79.48.28.70

Plombier : Samuel BOURGEAIS - 06.22.64.43.33

Plaquiste-peintre : Julien MARTIN – 06.67.46.24.53

Menuiserie/charpente/couverture : Bruno MARION - 04.73.22.29.32

Charpente/couverture/maçonnerie : Société PJDC - Dominique JUNG - 06.80.12.67.54

Electricien : Igor LE NOUAIL - 06.59.37.51.46

Vente de fromage à la ferme : Sylvain ANDRE - 06.61.25.60.91

Maraicher et vente de tisanes, confitures : Samuel BOURGEAIS - 06.22.64.43.33

Maraicher : Christian JOYON - 06.31.57.72.95

- Activité équestre : Les écuries de Pérignat - Tiphaine DELECOURT : 06.73.90.77.11

- Transport routier (chevaux, bennes TP) : Cyril SANZ : 06.75.66.61.28

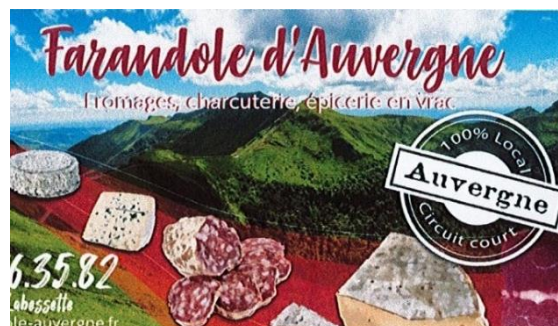
- Correspondant local presse La Montagne / Le Semeur :

Daniel ROUSSEL - 06.70.30.69.54 - rousseldaniel8267@neuf.fr

Nouvelle fromagerie

Votre nouvelle fromagerie, charcuterie et bientôt épicerie ambulante vous propose ses services. Arrêt du camion dans le bourg tous les mardis matin (vers 10h30-11h).

Possibilité également de prendre vos commandes par tel (06.50.16.35.82) et de vous livrer à domicile.



ETAT CIVIL 2021

NAISSANCES

- **Arthur** né le 14/05/2021
Fils de Gaëtan VARILLON et Nelly PONS
- **Bastien** né le 26/05/2021
Fils de Vincent BINARD et Amandine POIZIVARA
- **Albane** née le 12/09/2021
Fille de Sébastien FAUGERE et Anaïs LEVET
- **Elise** née le 16/09/2021 à **LARODDE**
Fille de Alexandre WINOCQ et Mélinda CONDELLO

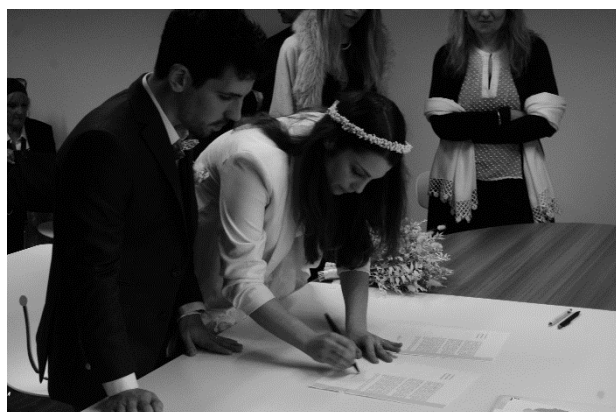


MARIAGES

Sephora KNICKERBOCKER et Andrew LIVINGSTONE
le 01/05/2021



Salomé CHARLET et Thomas MATHIEU
le 15/05/2021



Françoise BAGGI et Vincent ROGER
le 10/07/2021



ETAT CIVIL 2021

DECES

- Pierre BOYER le 18/01/2021 (Aulhat)
- Philippe GRISEZ le 29/03/2021 (Banely)
- Béatrice CORNEAU le 26/04/2021 (Le Tramont)
- Léon VERGNE le 06/05/2021 (Puy-Derrière)
- Laurence GREGOIRE le 06/05/2021 (Chanzelles)
- Georgette BOYER le 30/05/2021 (Ch. du Sabotier)
- Jean-Pierre GAY le 20/06/2021 (Le Bourg)
- Danielle BESSET le 15/09/2021 (Le Barry)
- André GAY le 21/09/2021 (Chanzelles)
- Jeannette GUITTARD le 09/10/2021 (La Renaudie)
- Maurice LEPEYTRE le 02/11/2021 (Le Chastel)

Nécrologie Pierre BOYER

Pierre BOYER dit « Pierrot » est né à Larodde le 15 avril 1948 au village d'Aulhat.

Il n'a jamais quitté la commune où il exerça le métier d'agriculteur toute sa vie. Il fut élu conseiller municipal de 1971 à 1989 sous la mandature de René MARTIN. Passionné par sa commune, il s'investit dans la création de l'équipe de foot de Larodde où il a été joueur de nombreuses années puis dirigeant.

Très proche de la nature, Pierrot aimait la pêche, la chasse, la cueillette des champignons... tout ce qui avait un rapport avec la nature.

Homme discret, il est parti suite à une longue maladie le 18 janvier 2021.



Nécrologie Jean-Pierre GAY

Jean-Pierre est né à Larodde le 18 mai 1949. Il n'a jamais quitté la commune où il exerça le métier de menuisier charpentier. Jean-Pierre a aussi été très investi dans son village, il fut Conseiller municipal de 1977 à 2008 et adjoint au maire de Jean DUFAUD de 1995 à 2001. La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale lui a été décernée en 2015. Il s'est également investi au sein de l'équipe de foot où il fut joueur puis dirigeant.

Il aimait aussi se retrouver avec ses amis le mercredi et vendredi après-midi pour jouer à la pétanque. Jean-Pierre nous a quittés le 20 juin 2021.



Bienvenue aux nouveaux habitants

● Résidence principale

- * Julien MARTIN, Nadia DAURELLE, Jade, Eola et Nina (Chanzelles)
- * Michel BIECHE et Valérie DABROWSKI (La Tirade)
- * Rodolphe DAROIT et Béatrice FAYET (Pruns)
- * Christine FAGUET (Bouhet)
- * Christy, Sandra CHATEAU et Mayana (Pruns)
- * Anthony DEVE, Mélissa SCHMELTZ, Attilio et Catalina (Fourroux – anciennement Jean BONNET)
- * Sandie et Willis JAGER (Chanzelles)
- * Ophélie CHARNAY et Julien ZATLA, Lison et Maxine (Le Bourg- anciennement Eliane BERNARD)
- * Aude BRIZION et Alexis YLDIRIM (La Renaudie - anciennement Hortense CHABOSY)
- * Jocelyne BOYER (Fourroux)
- * Michèle BOURDOULEIX (Le Bourg - anciennement « chez VINCENT »)
- * David RENOUF (Chaux - anciennement « chez PAUL »)
- * Nathalie VERNIERE (Pruns - compagne de Didier THOMAS)
- * Stéphanie MAZET (Pérignat - compagne de Romain SAUBER)
- * Catherine LANCON et Patrick LEYRAL (route de Bort – anciennement « villa PAPON »)

La commune de Larodde comptait
285 habitants au 31/12/2021
(source INSEE).

● Résidence secondaire

- * Annick et Philippe GAY DE VERNON (lotissement les Chambas)
- * Pascale et Eric SARDIN / DUMOULIN Marion et Ludovic (Le Bourg - anciennement Régis MOSCA)
- * Gilles et Sylvie MASSON (Le Bourg - anciennement René TATRY)
- * Adrien et Esther FRERE (Le Bourg - anciennement BESSON)
- * Valérie GANTY et Thierry LARDINOIS (Le Barry - anciennement « chez GAY »)

NOUVEAU : Atelier danse

Un atelier danse "si on dansait" a lieu le vendredi soir à la salle *Jean PAPON* de 19h à 20h30. Danses (madison, mambo, charleston etc...) et à deux (rock, chachacha, rumba, valse, tango etc...).

Pour tout renseignement, contacter Denis Grandpierre au 06.41.53.91.03. Si vous souhaitez découvrir l'atelier, vous pouvez venir un vendredi soir pour essayer ; aucun engagement ne vous sera demandé.





ATTENTION VILLAGE FRANCAIS

Vous pénétrez à vos risques et périls

Ici nous avons des clochers qui sonnent régulièrement



des coqs qui chantent très tôt



des troupeaux qui vivent à proximité



certains ont même des cloches autour du cou

des agriculteurs qui travaillent pour vous donner à manger.



Si vous ne supportez pas ça, vous n'êtes pas au bon endroit.

Sinon, nous avons de bons produits de terroir, des artisans talentueux et heureux de vous faire découvrir leur savoir-faire et leur passion.

